

Document stratégique régional  
2025-2027

Région académique : LA REUNION



**RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Éditorial du Recteur et du Préfet

Créée dans le cadre de la nouvelle Organisation territoriale de l'État en 2021, la DRAJES s'inscrit de plain-pied dans son environnement académique tout en conservant son ancrage interministériel et ses liens étroits avec les autres services de l'État, les collectivités et le monde associatif.

Cette réforme répond à une ambition majeure : dans une logique de complémentarité, placer côte-à-côte les acteurs de l'éducation formelle (l'École) et de l'éducation non formelle (l'éducation populaire, les loisirs éducatifs, le sport) pour mieux les inscrire dans un continuum éducatif pensé au profit de la réussite éducative et de l'autonomisation des enfants et des jeunes. Le défi consiste à développer une approche globale et cohérente vis-à-vis des besoins de l'enfant.

Ce document stratégique régional (DSR), deuxième génération, constitue le cadre stratégique propre à la DRAJES dans lequel va s'inscrire son action dans le triennal 2025-2027. Ce support présente plusieurs intérêts : il décline au plan territorial les directives nationales en les adaptant au contexte local, une nécessité dans les Outre-mer qui appellent des approches différenciées. Ce DSR donne aussi un cap pluriannuel à la DRAJES, à ses agents et du sens à ses actions. En fin, au-delà du pilotage des dispositifs particuliers, il rend plus lisible la stratégie de la DRAJES pour ses partenaires.

Conformément aux attentes de l'échelon national, ce DSR est synthétique et ne prétend donc pas à l'exhaustivité. Il embrasse néanmoins l'ensemble du périmètre d'intervention de la DRAJES. Ses missions éducatives bien sûr qui relèvent du recteur : la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs, l'information, l'insertion et l'engagement des jeunes, les formations et les certifications aux diplômes d'État dans les champs de l'animation et du sport, l'éducation populaire, l'éducation par le sport et les apprentissages sportifs fondamentaux. Mais aussi ses missions de développement du sport, de soutien à la vie associative, de coopération internationale et d'aide à la mobilité des jeunes et des sportifs. Enfin, ses missions régaliennes exercées sous l'autorité fonctionnelle du préfet : la protection du public dans le cadre des activités physiques et sportives et des accueils collectifs de mineurs, la délégation territoriale de l'Agence nationale du sport et de l'Agence nationale du service civique. Où l'on mesure toute l'étendue et la diversité des champs d'intervention de la DRAJES !

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif au sein de la DRAJES associant toute la communauté de travail : inspecteurs de la jeunesse et des sports, professeurs de sports, conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, agents administratifs et cela bien sûr en liens très étroits avec les autres services du rectorat. Nos partenaires, associations et collectivités, ont été consultés pour l'enrichir et encourager les synergies. La stratégie de la DRAJES s'inscrit dans son contexte réunionnais et porte une ambition : servir la population réunionnaise en mobilisant les outils originaux et propres au sport, à la jeunesse et à la vie associative.

Patrice LATRON



Préfet de La Réunion

Le recteur de région académique,  
recteur d'academie



Rostane MEHDI

## 1. Introduction

Depuis 2021, les politiques publiques relatives à la jeunesse, au sport, à l'engagement et à la vie associative sont intégrées aux services académiques du rectorat. Cette configuration vise à renforcer une vision globale des jeunes à travers leurs différents temps de vie.

Ce DSR s'inscrit dans le cadre de la directive nationale d'orientation (DNO) du 8 juillet 2024, qui définit les grandes priorités nationales : engagement, éthique, accès aux droits, pratique sportive pour tous, etc. Il en constitue une traduction territorialisée de ces axes. L'élaboration du Document stratégique régional (DSR), conduite sous l'autorité du Recteur, s'est appuyée sur une démarche collaborative menée entre janvier et juin 2025, impliquant les agents de la DRAJES et les partenaires du territoire. Ce travail a été soumis à la validation du Recteur et du Préfet, validant ainsi sa dimension interministérielle.

Cette introduction pose ainsi les fondements d'une stratégie régionale adaptée aux spécificités du territoire réunionnais et inscrite dans les orientations nationales, en s'appuyant sur une gouvernance collaborative et une connaissance fine du terrain.

- **Focus introductif sur la Région académique**

La région académique de La Réunion connaît un contexte socio-économique particulier avec plus de la moitié des élèves en éducation prioritaire. En 2024, 217 666 élèves et 19 200 étudiants y étaient scolarisés. Une baisse de 6,3 % des effectifs dans le premier degré est observée sur 10 ans, tandis que le nombre de lycéens augmente. D'ici 2030, une baisse modérée du nombre d'élèves est attendue (-0,4 % par an), liée au vieillissement démographique.

Depuis la création de l'académie en 1984, des progrès notables sont enregistrés : augmentation de la scolarisation, parcours éducatifs plus fluides, accès aux diplômes en hausse, réduction des inégalités sociales au baccalauréat et une diminution du nombre de jeunes sans diplôme. Cependant, des fragilités persistent : illettrisme reste encore trop important, les performances en français et mathématiques dans le primaire ne sont pas encore à la hauteur de ceux de l'hexagone, les disparités de réussite et d'ambition entre filles et garçons sont encore prégnants.

- **Le rôle du Recteur de Région Académique et les modalités d'articulation avec le Préfet**

La Réunion est une région académique monodépartementale dont le Recteur est également directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Dans un tel contexte simplifié, les enjeux d'articulation avec d'autres autorités rectorales ne se posent pas. Les enjeux en présence se concentrent sur l'application du protocole Préfet-Recteur, validé depuis le 31 décembre 2020 et qui détermine, en fonction des références réglementaires, le champ de compétences de ces deux autorités.

La présence d'un sous-préfet à la jeunesse et à la cohésion sociale apporte également une spécificité dans le pilotage et le suivi, la manière de décliner les missions, et le positionnement des acteurs.

Depuis la création de la DRAJES au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le délégué académique à la jeunesse à l'engagement et aux sports a continué à participer aux instances de gouvernance du Préfet (CODIR Préfet et CAR notamment) et au CODIR restreint du Recteur. Les missions JES sont ainsi pleinement associées aux gouvernances préfectorale et rectorale à La Réunion.

- **Les enjeux d'articulation avec la feuille de route interministérielle des préfets et les projets académiques des recteurs**

Les travaux et la définition de ce second DSR ont été quasi-concomitants avec l'élaboration du bilan du Projet stratégique académique (PSA) 2021-2025 auquel la DRAJES a pleinement contribué. En toute logique, le présent DSR viendra nourrir le futur PSA.

Par ailleurs, le Préfet a souhaité assigner à la DRAJES une feuille de route pour l'exercice 2025. Dans un objectif de clarté et de respect des prérogatives respectives des deux autorités, elle est centrée sur les compétences régaliennes du Préfet et exclut donc les missions éducatives de la DRAJES. Les liens avec les services du Préfet de La Réunion s'exercent en proximité et de manière continue, notamment à travers les échanges réguliers avec le sous-préfet chargé de la cohésion sociale et la jeunesse et dans le déploiement des missions en faveur des jeunes.

- **La méthodologie de construction et calendrier du document stratégique régional**

### Méthodologie concertée

La construction du DSR s'est appuyée sur une démarche collective mobilisant l'ensemble des agents de la DRAJES. Le CODIR a défini en amont la méthode et le calendrier. Les pôles ont par la suite été invités à produire leurs contributions dans le cadre des axes prédéfinis par l'administration centrale. Le séminaire du 21 mars 2025 a permis un travail de groupe et de penser la stratégie régionale de façon transversale. La rédaction finale s'est fondée sur les contributions issues de ce séminaire et les réflexions des pôles, avec un plan clair mais évolutif, adapté aux changements de politiques publiques.

### Planification des travaux de conception du DSR

<b>Janvier / février</b>	Echanges au sein du CODIR (définition de la méthode et du calendrier)
<b>Mars</b>	Travail de conception initié dans les trois pôles de la DRAJES
<b>21 mars</b>	Séminaire de travail regroupant l'ensemble de la communauté de travail de la DRAJES
<b>16 avril</b>	Présentation d'un premier document au rectorat, suivi d'un échange en vue d'une consolidation (DAASEN, DRAJES, chefs de pôle/IJS, DRAREIC, DRAIO, DRAFFIC, IA IPR EPS, UNSS,...)
<b>30 avril</b>	Consultation des partenaires de la DRAJES (têtes de réseaux sport et JEPVA, collectivités, CREPS,...) pour veiller, dans la mesure du possible, à la prise en compte de leurs attentes
<b>5 mai</b>	Transmission au Recteur pour validation à son niveau
<b>Semaine du 12 au 16 mai</b>	Présentation au Préfet (bilatérale)
<b>16 mai</b>	Transmission technique à l'administration centrale
<b>2 juin</b>	Passage en Comité de l'administration régionale (CAR)
<b>Fin mai</b>	Transmission officielle aux administrations centrales

## 2. Actualisation des éléments de diagnostic territorial sur le champ JES

La Réunion présente des spécificités uniques parmi les régions ultra-marines, mêlant atouts et fragilités. Avec 885 700 habitants en 2024, dont 19,2 % de jeunes de 15 à 29 ans et un taux de fécondité supérieur à celui de l'hexagone, la population de l'île reste jeune. Le territoire connaît toutefois une transition démographique qui voit son solde naturel au plus bas depuis la fin des années 40. Les indicateurs sociaux sont préoccupants : un taux de chômage de 17% qui atteint les 32% pour les jeunes et un taux de pauvreté qui culmine à 36%, avec de fortes disparités territoriales.

Le tissu associatif, bien que dynamique avec 14 000 associations, reste fragile et dépendant des aides publiques. L'engagement des jeunes est en forte progression, notamment via le service civique et le service national universel (SNU), dont les inscriptions ont explosé entre 2021 et 2025. Enfin, au plan sportif, La Réunion se distingue par des pratiques très contrastées entre une élite sportive, des sportifs amateurs très intensifs et un segment important de la population quasi sédentaire. A noter un taux de licenciement sportive inférieur à l'hexagone qui ne doit cependant pas occulter une pratique libre (hors club) très développée.

- **Moyens du réseau dans le champ JES**

- **Moyens humains**

Le nombre d'ETPT de la DRAJES de La Réunion est 39 (dont 5 ETP hors plafond d'emplois). La répartition des effectifs se décompose comme suit :

- 1 emploi DATE (DRAJES), actuellement vacant (intérim assuré par l'adjoint)
- 4 inspecteurs de la jeunesse et des sports (dont 1 adjoint au DRAJES)
- 1 conseillère technique et pédagogique supérieure jeunesse
- 11 professeurs de sport, dont 8 conseillers d'animation sportive et 3 conseillers techniques sportifs (ces 3 derniers étant hors plafond d'emploi)
- 8 Conseillers d'Education Populaire et de Jeunesse (dont 2 attachés, 3 agents détachés dans le corps des CEPJ, 1 contractuel)
- 13 personnels administratifs (1 attaché d'administration, 4 secrétaires administratifs, 8 adjoints administratifs)
- 1 gestionnaire logistique.

Au-delà de ses ressources propres, la DRAJES s'appuie sur les fonctions supports de l'académie (RH, logistique, financier, informatique).

Il est souligné que la récente création de deux postes dédiés à la protection du public (1 IJS au titre de la lutte contre les violences sexuelles et 1 CEPJ au titre des ACM) renforcent très significativement la capacité d'action de la DRAJES dans ce domaine. Ces renforts permettent désormais à la DRAJES, qui nonobstant son appellation est un service à double ressort régional et départemental, de pleinement assumer ces missions régaliennes qui relèvent du préfet de département.

- **Moyens financiers (enveloppes allouées à la DRAJES en 2025)**

Pour 2025, la DRAJES dispose de différentes enveloppes de crédits d'intervention et d'investissement représentant un montant total de plus de 10 millions d'euros (hors crédits FEBECS) constitué comme suit :

Concernant le volet sport

Pour l'exercice 2025, la DRAJES dispose d'une enveloppe de crédits directs et indirects de 7,1 millions d'euros décomposée ainsi :

- ✓ 2,5 millions d'euros de crédits délégués par l'Agence nationale du sport (ANS) au titre du Projet Sportif Territorial (PST) et des aides à l'emploi sportif. Il convient d'ailleurs d'y ajouter les crédits de l'ANS alloués aux comités/ligues et clubs réunionnais au titre des Projets Sportifs Fédéraux (2,8 millions d'euros en 2024).
- ✓ 2,6 millions d'euros de crédits régionalisés au titre des équipements sportifs (auxquels s'ajoutent ceux provenant de l'enveloppe de crédit nationale Outre-mer mais dont l'attribution relève de l'ANS).
- ✓ Plus 2 millions d'euros au titre du Budget Opérationnel de Programme sport (crédits ministériels sport), dont une part significative au profit du dispositif Pass'sport (environ un million d'euros). Ce montant

comprend également des crédits exceptionnels au bénéfice du dispositif Vigies Requins renforcées (425 000 euros) et de la participation de la délégation réunionnaise aux jeux des jeunes de la Commission de la jeunesse, des sports de l'océan indien.

## Concernant le volet Jeunesse, Education populaire et Vie associative

Pour l'exercice 2025, la DRAJES dispose d'une enveloppe de crédits délégués au titre du Budget Opérationnel de Programme jeunesse vie associative (BOP 163) de 2 918 852 euros (montant initial). La ventilation de ces crédits se répartit comme suit :

- ✓ 680 400 euros au titre du développement de la vie associative (DDVA et FDVA).
- ✓ 796 789 euros au titre des actions en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire.
- ✓ 110 000 euros au titre du développement territorial du Service Civique.
- ✓ 1 331 663 euros au titre du déploiement du SNU (rattaché au pôle Parcours de formation et d'engagement).

### • **Présentation de la DRAJES**

La DRAJES s'organise en trois pôles avec le soutien d'une Mission d'appui au pilotage, dans une approche interministérielle, partenariale et territorialisée. A noter que le délégué départemental à la vie associative ainsi que le chargé de mission lutte contre les dérives sont rattachés au délégué régional académique. Elle dispose d'un comité directeur qui regroupe le délégué régional académique, la responsable de la mission d'appui au pilotage et les trois chefs de pôle « Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative », « Sports » et « Parcours de formation et d'engagement ».

## Le Pôle Jeunesse, Education Populaire et Vie Associative

Il décline les politiques ministérielles dans le champ de la jeunesse et de la vie associative et met en oeuvre les missions suivantes :

- Accompagnement et développement de la vie associative et de l'engagement bénévole
- Accompagnement et soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire
- Accompagnement de l'accès aux droits à l'information des jeunes
- Promotion de la citoyenneté et de la mobilité internationale et européenne des jeunes
- Pilotage régional, déploiement et évaluation du Service civique
- Coopération régionale dans la zone de l'océan indien dans le champ des politiques de jeunesse
- Développement et accompagnement des accueils collectifs de mineurs, protection des mineurs accueillis dans les ACM
- Politiques éducatives territoriales et continuité éducative
- Accompagnement et développement des politiques jeunesse

## Le Pôle Sport

Il décline et met en œuvre les orientations du ministère chargé des Sports et met en œuvre les missions suivantes :

- Secrétariat général de la Conférence régionale du sport
- Développement de la pratique sportive pour tous, en particulier les publics qui en sont les plus éloignés (inclusion des personnes en situation de handicap, parité femmes/hommes, quartiers prioritaires,...)
- Subventionnement et recensement des équipements sportifs
- Soutien à l'emploi sportif
- Déploiement de la stratégie Sport Santé Bien-Etre
- Protection du public/contrôles des éducateurs et des établissements d'activités physiques et sportives/lutte contre les violences sexuelles
- Coopération régionale dans la zone de l'océan Indien et aide à la mobilité des sportifs
- Coordination et accompagnement des conseillers techniques sportifs.

S'y ajoute la mission de lutte contre les incivilités, les violences, les discriminations, la radicalisation et le dopage confié au chargé de mission référent.

## Pôle Parcours de Formation et d'Engagement

Il décline les orientations du ministère chargé des Sports et de la Jeunesse dans le champ de la formation et de l'engagement et met en œuvre les missions suivantes :

- Instruction, validation et contrôle réglementaire des demandes d'habilitation des organismes de formations privés et publics, dans les champs du sport et de l'animation
- Organisation des certifications
- Inspection de l'apprentissage
- Suivi des stagiaires en formation pour le volet apprentissage (en lien avec le GIP FCIP, la DEETS, France travail...)
- Participation aux travaux de la Région sur l'offre de formation, inscrite dans le schéma régional financé par la collectivité, les OPCO et France travail
- Insertion des jeunes via les métiers du sport et de l'animation.

## • Etat des lieux de l'intégration de la DRAJES

Depuis sa création en 2021, la DRAJES de La Réunion est maintenant bien identifiée tant auprès des acteurs et partenaires du territoire qu'au niveau des services académiques et préfectoraux. La DRAJES s'appuie, notamment, sur les fonctions supports du rectorat. Toutefois, des améliorations sont à envisager pour favoriser la déclinaison des missions qui, pour leur majorité, intègrent une dimension interministérielle et s'étendent au-delà du périmètre purement académique.

Cette seconde génération du DSR ouvre une nouvelle étape de la vie de la DRAJES dont les fondements doivent être consolidés. Les efforts engagés depuis 4 ans se poursuivront pour parachever l'intégration de la DRAJES dans son environnement rectoral. Différentes actions sont envisagées à ce stade :

- à des fins d'acculturation réciproque : organisation d'un temps de séminaire sur le thème central de la complémentarité éducative avec l'ensemble des acteurs du territoire
- à des fins de bonne intégration au sein du rectorat : organisation de temps de rencontres réguliers entre les agents de la DRAJES et les services du secrétariat général du rectorat (RH, finances, communication) pour favoriser la proximité, la bonne compréhension mutuelle et renforcer le sentiment d'appartenance au rectorat.

## • Enjeux-clés dans le champ JES

À La Réunion, la structuration du tissu associatif est un enjeu majeur en raison de la fragilité des acteurs, nécessitant un accompagnement renforcé pour assurer leur professionnalisation et pérennité. Le mouvement sportif doit aussi être soutenu dans sa montée en compétences pour répondre aux nouvelles attentes sociétales.

L'engagement des jeunes, très dynamique sur l'île (service civique, SNU, bénévolat), doit être encouragé car il répond à une attente forte et contribue à un modèle sociétal vertueux. Par ailleurs, les effets de la crise sanitaire sur les champs JES appellent un soutien continu de l'État pour préserver les acteurs concernés.

Enfin, il est essentiel de maintenir une approche interministérielle, qui a prouvé son efficacité à La Réunion dans divers domaines (politique de la ville, lutte contre la pauvreté, sport-santé prévention de la délinquance), afin de garantir une action publique cohérente et durable.

## 3. Axes thématiques du document stratégique régional JES

### Axe 1 : Les complémentarités éducatives

#### Construire une alliance éducative structurante à La Réunion

À La Réunion, la collaboration entre la DRAJES, les différents services académiques et les acteurs locaux, est porteuse d'une dynamique ambitieuse au service d'une éducation cohérente, inclusive et innovante. Cette alliance repose sur une volonté partagée de décloisonner les temps éducatifs - scolaire, périscolaire et extrascolaire - en articulant les dimensions formelles, non formelles et informelles de l'éducation.

En avril 2024, la mise en place d'un comité de pilotage de la continuité éducative illustre cette coordination renforcée. Cette instance, réunissant l'académie, la CAF, les collectivités et les acteurs associatifs, favorise la structuration de projets éducatifs territoriaux tels que les PEDT et les Plans Mercredis. L'appui apporté par la DRAJES, soutenue par la CAF, l'animation d'un réseau de coordination PEDT permettent aux communes d'améliorer l'accueil, de former les acteurs et de promouvoir l'inclusion. Le co-pilotage partenarial CAF/DRAJES de commissions au sein du Schéma départemental des services aux familles contribuent également à poser les fondations d'une alliance éducative structurante sur le territoire.

Dans cette stratégie, le sport s'impose comme un levier d'action privilégié pour renforcer la passerelle entre l'École et le club. Le dispositif « Deux heures de sport en plus au collège » (2HSC) occupe une place centrale dans cette démarche. La DRAJES poursuivra son travail de fond auprès du mouvement sportif pour accompagner l'émergence d'une offre ludo-sportive de qualité. Pour ce faire, elle bénéficiera du cadre structurant et institutionnel du volet sportif Comité de pilotage continuité éducative piloté par le rectorat et plus globalement d'une approche désormais plus intégrée et donc facilitante qui positionne de façon plus nette la DRAJES dans son environnement rectoral vis-à-vis des chefs d'établissement. Sur la base de ces fondations solidifiées, le dispositif pourra être étendu dans les prochaines années. Il est à nouveau souligné ici que l'intégration des AS UNSS à ce dispositif conduirait à un changement d'échelle immédiat tant la force d'impact du sport scolaire est puissante dans ce territoire.

Pour ancrer durablement les complémentarités éducatives dans le champ du sport, la DRAJES poursuivra son action en profondeur sur les déterminants structurels pour accompagner la mutation de l'écosystème sportif, cela dans deux directions principales :

- La création d'une nouvelle offre de pratique sportive adaptée, inclusive, ludique
- La formation des acteurs : de ce point de vue, la démarche impulsée par l'ANS pour proposer des parcours de formation continue aux titulaires des emplois socio-sportifs semble particulièrement intéressante et potentiellement duplicable pour d'autres thématiques, et donc en particulier au profit de la passerelle Ecole/club. La méthodologie déployée par la DRAJES en copilotage avec l'ARS dans le cadre du sport santé bien-être ou du « J'apprends à nager » en liens étroits avec les autres composantes académiques peut faire figure d'exemple, notamment dans sa dimension intersectorielle qui rassemble des enseignants, des éducateurs sportifs et des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives.

Dans la continuité des initiatives déjà impulsées par la DRAJES, les articulations, voire les hybridations avec d'autres dispositifs complémentaires (Colo Aisance Aquatique, SRAV en Accueil Collectif de Mineurs, programmes mixtes...) seront encouragées.

Plus globalement, l'intégration des compétences psychosociales (CPS) en lien avec le déploiement débuté par le Conseil académique en recherche-développement, innovation et expérimentation (CARDIE) dans les formations initiales et continues constituera un point d'appui pour renforcer la qualité éducative et faire évoluer les représentations et les pratiques des intervenants sur le long terme.

Enfin, une étude sur le secteur de l'animation, engagée en partenariat avec le CRAJEP, préfigurera de futures Assises de l'animation à La Réunion qui viendront soutenir la dynamique de la continuité éducative.

Travailler ensemble, innover collectivement et structurer durablement : cette stratégie de convergence doit ouvrir un nouvel espace d'innovation pédagogique, impulser un nouvel élan à l'action éducative menée dans l'île, au service de l'épanouissement de chaque enfant et de chaque jeune plus globalement.

Dans cet objectif, un séminaire regroupant l'ensemble des composantes du rectorat parties prenantes des complémentarités éducatives sera prochainement organisé pour favoriser la connaissance réciproque entre les acteurs de l'éducation formelle et non formelle, échanger sur leurs pratiques et modéliser une organisation plus intégrée. Il s'agira notamment de définir une méthode de travail pour solidariser ces acteurs, faciliter les appuis mutuels et agir en cohérence et en transversalité à travers les multiples dispositifs et instances de pilotage au niveau académique et local.

## Axe 2 : L'engagement et l'autonomie des jeunes

### Construire des parcours d'engagement et d'autonomie pour les jeunes à La Réunion

La DRAJES veille à développer une logique de parcours d'engagement cohérent et continu pour les jeunes. Les synergies sont encouragées entre les viviers existants, avec l'appui des autres composantes du rectorat, notamment la DRAIO et la DRAFPIC, et des acteurs institutionnels et associatifs qui initient et accompagnent de bonnes pratiques (telles que les « Open Badges »), afin d'assurer une complémentarité des dispositifs (SNU, service civique, réserve civique, engagement associatif ou bénévole) et éviter les redondances ou les ruptures de parcours.

C'est ainsi que la DRAJES, les services académiques et ses partenaires externes se réuniront autour d'une stratégie intégrée. Cette organisation permettra de structurer, rendre lisible et valoriser un continuum d'opportunités, de l'enfance à l'âge adulte, pour renforcer l'autonomie, la citoyenneté, la cohésion sociale, l'insertion sociale et professionnelle. Cette ambition de logique de parcours, portée par un pôle « parcours de formation et d'engagement » en structuration au sein de la DRAJES, vise in fine à renforcer la capacité d'agir des jeunes et leur rôle actif dans la société.

Le Service Civique reste le pilier fort des dispositifs d'engagement avec plus de 21 000 volontaires réunionnais mobilisés depuis 2010. Au-delà des champs déjà bien investis, la transition écologique et le sport constituent les principaux axes de développement. La DRAJES s'engage à garantir un maintien du volume et de la qualité des missions, à renforcer le réseau local et à accompagner les organismes d'accueil.

Le SNU rencontre à La Réunion un franc succès et répond manifestement aux aspirations et aux besoins d'une frange significative de la jeunesse réunionnaise. Le SNU contribue à l'acquisition de compétences transversales et psychosociales, tout en offrant aux jeunes des repères pour leur orientation et leur insertion. Il permet également de découvrir d'autres formes d'engagement (PSC1, missions d'intérêt général, réserve civique) et suscite des vocations dans les métiers de la défense et du service public. A ce stade, le territoire maintient une dynamique forte autour des inscriptions, avec un nombre croissant de participants chaque année. Pour l'année scolaire 2024/2025, 1070 jeunes sont inscrits : 652 dans le cadre de 5 séjours Classes Engagées (28 classes issues de 16 lycées) et 418 dans le cadre de 3 séjours Hors Temps Scolaires.

Pendant le séjour de cohésion, les jeunes bénéficient d'interventions spécifiques sur ces différentes formes d'engagement, notamment les missions d'intérêt général (MIG), leur permettant de mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à eux après le séjour.

Il est observé que ces expériences suscitent un intérêt croissant pour les métiers de la défense, de la sécurité et les corps en uniforme, traduisant l'impact du SNU dans l'orientation des vocations et la sensibilisation à l'engagement républicain. Au total, au moment où se joue l'avenir du dispositif, il apparaît très souhaitable de maintenir à La Réunion, sous une forme ou sous une autre, la dimension civique du SNU qui peut constituer un puissant levier de cohésion dans ce territoire sur lequel pèse un risque de délitement du lien social. A cet égard, les séjours de cohésion mériteraient d'être préservés dans le cadre d'une exception réunionnaise ou ultramarine, quitte à les recentrer sur un cœur d'activité civique et éducatif, proche du format des « colo apprenantes » qui ont fait la preuve de leur intérêt.

Le label national « Information Jeunesse » représente un autre levier essentiel. Le réseau Info Jeunes, déployé en partenariat avec le CRIJ et structuré déjà dans 13 communes, développe son ancrage territorial avec la création de relais dans les zones isolées. Le portail jeunes360.re sera renforcé. Un schéma territorial de l'Information Jeunesse sera élaboré en 2025. Ce document stratégique est porté par un Comité stratégique territorial animé par la DRAJES en partenariat avec la DRAIO, la CAF et les collectivités. Il s'inscrira dans toute la mesure du possible dans le cadre du Service public régional de l'orientation (SPRO) porté par le Conseil régional.

Les travaux menés dans le cadre du Dialogue structuré territorial en partenariat avec le CRAJEP seront accentués dans l'objectif de contribuer activement aux politiques d'engagement et à la capacité d'agir des jeunes dans le territoire (Commission Kozemen, projet de parlement des jeunes de La Réunion, assemblée des jeunes de la CJSOI, partenariat avec le Parlement régional des jeunes de l'Indianocéanie de la Commission de l'Océan Indien,...).

Enfin, la mobilité européenne et internationale est encouragée via le COREMOB, comité co-présidé par le Préfet, le Recteur (avec l'appui de la DRAJES et de la DRAREIC) et la Présidente du conseil régional pour promouvoir l'inclusion, le développement durable, la citoyenneté et l'engagement à international. Cette dimension s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale dans la zone Océan Indien avec la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien et les ambitions d'Indianocéanie de la Commission de l'Océan Indien.

### Accompagner les jeunes dans leurs parcours de formation et d'insertion

Via le pôle Parcours de formation et d'engagement, la DRAJES poursuivra son action en relation étroite avec le DRAIO, le CREPS et ses partenaires institutionnels (OPCO, Conseil régional, DEETS, France Travail) pour contribuer à la stratégie de pilotage et de développement des formations dans les champs du sport et de l'animation. Il s'agit de répondre simultanément aux besoins des employeurs et à ceux des jeunes en recherche d'insertion, pour lesquels ces secteurs peuvent représenter une forme de deuxième chance après des parcours d'échec scolaire.

Sur la base d'une analyse concertée avec ses partenaires en 2024, les priorités d'action de la DRAJES s'articuleront autour de deux objectifs principaux :

- ✓ faire monter en compétences les formateurs et professionnels du secteur sur des compétences cœurs de métiers ;
- ✓ intégrer l'évolution des attentes de la population et des priorités des politiques publiques comme facteurs de mutation prégnants dans les formations initiales et continues.

En parallèle, le dispositif Sésame reste un outil particulièrement précieux pour agir en faveur de l'insertion des jeunes NEET vers les métiers du sport et de l'animation. Dans le contexte scolaire, le **mentorat** offre une nouvelle approche, préventive et qualitative, pour favoriser la bonne insertion des lycéens de l'enseignement professionnel via un accompagnement personnalisé.

### Axe 3 : Le soutien à la vie associative

L'État joue un rôle central dans la structuration de la vie associative, à la fois en tant que financeur et coordinateur d'une stratégie territoriale partagée. Les collectivités locales, également financeurs majeurs, souhaitent renforcer la professionnalisation du secteur et améliorer la coordination des actions dans les territoires. C'est dans ce cadre qu'une stratégie régionale d'appui concertée a été élaborée.

#### Accompagner et soutenir les acteurs de la vie associative

Sous l'autorité du Préfet, le délégué départemental à la vie associative met en œuvre une politique d'accompagnement des associations. Les actions d'ores et déjà déployées par la DRAJES pour répondre aux besoins du tissu associatif local seront prolongées et amplifiées :

- La coordination interservices est assurée par l'instance « État exemplaire », créée pour simplifier l'accès aux financements publics. Chaque service déconcentré de l'État compte désormais en son sein un référent « vie associative », offrant une meilleure visibilité sur les dispositifs accessibles aux acteurs associatifs. Cette démarche participe à l'acculturation et à la sensibilisation des administrations au modèle associatif et réciproquement.
- La Commission régionale consultative du FDVA, au-delà des avis qu'elle émet, offre un cadre structurant pour le dialogue régulier entre les services de l'État et les représentants associatifs, dans une recherche de convergence.
- Le dispositif Guid'Asso constitue le socle de l'accompagnement de proximité, via un réseau territorialisé mobilisé pour informer, orienter et soutenir les associations dans leurs démarches.

- Le soutien à l'agrément Jeunesse Éducation Populaire (JEP) s'appuie sur des actions ciblées, incluant des formations collectives et un accompagnement individualisé, proposés via le réseau Guid'Asso pour développer plus conséquemment le réseau des structures agréées JEP.
- La formation des bénévoles est soutenue par le FDVA (volet 1), avec une attention particulière portée aux formations en gestion associative, telles que le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA).

Ces actions contribuent à structurer durablement la vie associative réunionnaise, en valorisant l'engagement citoyen et en renforçant les capacités d'intervention des structures.

## Renforcer et structurer le tissu associatif

La structuration du secteur repose sur plusieurs leviers visant à consolider et professionnaliser les acteurs associatifs :

- Le dispositif FONJEP permet de sécuriser les emplois associatifs, en appui aux projets de développement local.
- Le FDVA (volet 2) est maintenu pour soutenir les petites associations dans leur fonctionnement courant.
- Les conférences territoriales favorisent la reconnaissance des initiatives locales et la co-construction de stratégies adaptées aux réalités du terrain.
- Un appui est apporté aux têtes de réseaux associatifs, à travers des partenariats pluriannuels et une implication accrue dans la définition des politiques publiques.

Cette stratégie globale vise à consolider durablement le tissu associatif dynamique, pleinement intégré dans les dynamiques de développement du territoire réunionnais.

## La professionnalisation des associations sportives

La prochaine étape dans la stratégie d'accompagnement du mouvement sportif, consistera à répondre aux besoins spécifiques des clubs, en les soutenant via les crédits pluriannuels de l'ANS dans le recrutement de salariés au profil double d'éducateurs sportifs et d'agents de développement. Au regard des moyens limités de la plupart des associations, la DRAJES projette de mobiliser une partie de ses enveloppes à la prise en charge d'emplois à temps partiel. La mutualisation des emplois représente une autre solution à cette problématique. Dans cette optique, la DRAJES cherchera dans les prochains mois à concrétiser les pourparlers initiés en 2024 avec la Fédération profession sport loisirs et la DEETS pour recréer dans l'île un groupement d'employeur spécialisé dans le sport et l'animation après la récente mise en liquidation judiciaire de GESARUN.

Enfin, dans un contexte réunionnais marqué par la relative faiblesse des ressources propres des ligues/comités régionaux (effectifs de licenciés réduits) et plus globalement des associations sportives, l'enjeu des prochaines années sera de sensibiliser les fédérations nationales ainsi que les partenaires locaux à la nécessité de lever les freins à l'emploi en mobilisant des cofinancements complémentaires aux aides à l'emploi accordées par l'ANS, de manière à réduire le reste à charge pour les associations employeuses.

Parallèlement, le développement de formations spécifiques, notamment via le CREPS, sera soutenu afin d'accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'éducateurs sportifs et de cadres issus du territoire.

## Axe 4 : Le développement des pratiques d'activité physique et sportives

### Soutenir le développement de la pratique d'APS pour les publics les plus éloignés

La DRAJES s'engagera de façon volontariste dans cette politique de démocratisation de la pratique sportive, en priorité auprès des publics cibles suivants :

- *Les publics en difficulté sociale* : à La Réunion, territoire où le taux de pauvreté s'élève à 37% de la population générale, il importe de maintenir le dispositif pass'Sport puissant levier pour réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive. La DRAJES portera son attention en priorité sur les communes présentant les taux de recours les plus faibles et les publics prioritaires. Par ailleurs, le déploiement

des 20 emplois socio-sportifs financés par l'ANS offre l'opportunité unique d'intervenir dans les quartiers les plus sensibles du territoire (Bras-Fusil, Fayard, Chaudron, Bas de la Rivière, Saint-Louis, Le Port,...) sur une longue durée (4 ans), ce qui est un facteur de réussite. Cette opération doit être l'occasion de faire la démonstration de la plus-value du sport dans les politiques de prévention de la délinquance et de réinsertion. La DRAJES pilotera sur cette durée une formation spécifique inédite dans le territoire avec l'appui du CREPS, de la DEETS, de la PJJ, de l'AFDAS et de APRUN dans l'objectif d'accompagner les titulaires de ces emplois socio-sportifs.

- *Les personnes sédentaires, souffrant de pathologies chroniques et/ou d'affections longue durée* : dans ce territoire où 1 réunionnais sur 3 est en surpoids et 1 sur 7 est touché par le diabète, la lutte contre la sédentarité et la promotion de l'activité physique et sportive (APS) pour tous, et en particulier pour les publics les plus éloignés, le sport santé est d'intérêt général. La dynamique régionale sport santé bien-être impulsée par la DRAJES et l'ARS dans le cadre de la Stratégie régionale sport santé bien-être (SRSSBE) se distingue par une approche structurée, partenariale et adaptée aux spécificités locales. La gouvernance partagée et concertée qui a été instaurée favorise l'adhésion des acteurs et leur bonne coordination. Cette stratégie est solidement arrimée au territoire au travers de la labellisation des créneaux sport santé pour tous et Sport Santé sur Ordonnance qui garantit la qualité, la sécurité et l'adaptation des pratiques d'APS aux besoins des différents publics et l'habilitation des maisons sport santé (MSS) (13 en 2025) qui représentent un point d'entrée pour accompagner les bénéficiaires vers une pratique d'APS à des fins de santé.

La stratégie régionale pluriannuelle actuelle arrive à échéance et doit être renouvelée pour 2025-2027. La DRAJES et l'ARS piloteront ce travail d'écriture conçu comme une co-construction de la stratégie régionale par les acteurs. Dans les prochains mois, la DRAJES concentrera ses efforts sur la consolidation du modèle économique des MSS (enjeu de la soutenabilité budgétaire de ce réseau), la mobilisation du mouvement sportif, la prise en compte des personnes en situation de handicap et le développement de l'offre SSBE en direction des établissements médico-sociaux en liens étroits avec l'ARS. Enfin, la question de la prise en charge du sport sur ordonnance par la Caisse de sécurité sociale et/ou les mutuelles de santé et donc de l'accès des personnes les plus en difficulté sociale à ces nouvelles thérapies non médicamenteuses demeure un enjeu central.

- *L'inclusion des personnes en situation de handicap (PSH)* : la DRAJES cherche à promouvoir une approche inclusive du sport afin de répondre aux besoins aigus des PSH à La Réunion. Son partenariat établi avec l'association Autisme et sport (affiliée à la FSGT) depuis 2021 qui est fondée sur une méthodologie très proche de celle des Clubs inclusifs portés par le Comité paralympique du sport français (CPSF) a démontré la faisabilité de ce modèle. Le récent recrutement par le CPSF d'un référent salarié dédié au déploiement des Clubs inclusifs vient conforter ce mode d'approche et représente une véritable opportunité pour La Réunion, seul territoire ultramarin à en bénéficier. La DRAJES accompagnera le CPSF et les ligues spécialisées pour assurer le bon déploiement du dispositif. La DRAJES mobilisera des moyens financiers pour corriger d'éventuelles ruptures d'égalité entre les communes (ce dispositif reposant initialement sur l'engagement financier des communes).
- *La parité femmes/hommes* : dans le sillage de l'Héritage des JOP 2024, la DRAJES et la DRDFE uniront leurs efforts pour porter ensemble une stratégie de diffusion de la culture de l'égalité dans le champ du sport. Un premier objectif consiste, avec l'appui opérationnel de l'association Chancegal, à favoriser l'accompagnement à la prise de responsabilités des femmes au sein du mouvement sportif et transformer la gouvernance sportive dans la perspective de l'instauration de la stricte parité au sein des comités directeurs des ligues et comités d'ici 2028 en application de la Loi n° 2022-296 du 2 mars 2022. Un second objectif vise à renforcer l'accès des femmes aux emplois sportifs en réorientant les crédits d'aide à l'emploi de l'ANS en ce sens (à ce jour seuls 15% de ces emplois sont occupés par des femmes). De façon indirecte, cette approche est susceptible d'entraîner davantage les publics féminins vers la pratique sportive dans la mesure où les femmes encadrantes peuvent incarner une forme de référence féminine et de figure d'exemplarité.

## **Définir une stratégie d'équipements sportifs adaptée aux besoins du territoire**

La DRAJES cherche à développer une stratégie d'aménagement sportif du territoire intégrant donc des éléments bâtis et non bâtis (espaces, sites et itinéraires notamment pour ce qui concerne les sports de nature omniprésents à La Réunion) et les enjeux du développement durable. Elle se fonde en priorité sur le Projet sportif territorial tel qu'adopté par la Conférence régionale du sport tout en prenant en compte les

directives de l'Agence nationale du sport. Dans un contexte de saturation générale des équipements sportifs à La Réunion, deux leviers à effet démultiplicateurs sont identifiés :

- généraliser la couverture photovoltaïque avec éclairage des plateaux multisport (souvent désaffectés ou peu utilisés) pour étendre l'amplitude horaire de leur utilisation (en soirée, par temps pluvieux et en cas de fortes chaleurs). Ce procédé à moindre coût présente l'avantage de favoriser dans le même temps la production électrique autonome, enjeu crucial dans ce territoire insulaire très dépendant de la métropole au plan énergétique (approche susceptible de fédérer les collectivités territoriales). En arrière-plan, se pose avec beaucoup d'acuité la question très sensible de l'adaptation du bâti au milieu tropical, mais aussi des normes et des matériaux de construction dans le contexte de la transition climatique et de la récurrence des événements météorologiques majeurs.
- ouverture des établissements scolaires pour solutionner en partie le déficit de créneaux dans le parc d'équipement sportifs réunionnais aujourd'hui totalement saturé. A noter que l'académie de La Réunion vient d'être retenue parmi les 6 territoires expérimentateurs au plan national.

De façon plus spécifique, la DRAJES restera très attentive au projet de rénovation du CREPS de La Réunion qui doit rester l'outil privilégié au service des parcours de performance sportive des jeunes sportifs réunionnais à potentiel.

### **Améliorer la connaissance de la pratique sportive sur le territoire**

L'observation des pratiques sportives et des métiers du sport est comprise comme un enjeu par la Conférence régionale du sport pour mieux orienter les politiques publiques et l'offre de formation. La concrétisation de cette intention supposera d'identifier un potentiel opérateur et des ressources idoines.

### **Sécuriser les conditions de pratique d'APS**

La DRAJES poursuivra son action pour veiller à la déclaration des éducateurs sportifs (depuis 2018, le nombre d'éducateurs sportifs déclarés a presque doublé : près de 3500 éducateurs, soit autant qu'au sein de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane). La mission de protection du public du Pôle sport concentrera en particulier son attention sur les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives et les titulaires du BNSSA.

De façon globale, la DRAJES cherchera autant que possible à inscrire l'ensemble de ses actions dans le champ du sport dans le cadre de la Conférence régionale du sport, en misant sur sa fonction d'ensemblier et sa force d'entraînement.

#### **Les freins à la mobilité des sportifs**

*La participation des sportifs réunionnais aux compétitions nationales est fortement compromise par le renchérissement des tarifs aériens. Il en résulte une forme de rupture d'égalité entre ceux-ci et leurs homologues de l'hexagone.*

*Si la continuité territoriale ne relève pas directement des attributions de la DRAJES, cette problématique bien identifiée dans le diagnostic de la Conférence régionale du sport s'impose de facto à l'ensemble des acteurs du sport réunionnais. A la suite des échanges initiés à ce sujet par la DRAJES dès mai 2023, toutes les pistes doivent être explorées en lien avec l'ensemble des parties prenantes au plan territorial (Etat, collectivités territoriales, mouvement sportif, compagnies aériennes) et à l'échelon national (ministères de tutelle, fédérations sportives, ANS, ...) pour rechercher des mesures correctives. Dès 2025, un effort de pédagogie sera entrepris en direction du mouvement sportif pour accroître significativement le taux de recours aux aides de LADOM.*

## **Axe 5 : Le régalien et l'éthique**

### **Renforcer la fonction régaliennne des services**

C'est toute la communauté de travail de la DRAJES qui sera mobilisée dans la mise en œuvre de la mission de contrôle des accueils collectifs de mineurs (ACM) et des établissements d'activités physiques et sportives (EAPS) et des enquêtes administratives au titre du Code du sport et du Code de l'action sociale et des familles. Il s'agit d'une compétence du préfet de département, compétence qui s'exerce de manière indépendante par rapport aux enquêtes conduites par l'autorité judiciaire. Ce qui n'exclut pas, au besoin, des échanges d'informations précieux et réguliers avec les parquets de Saint-Pierre et de Saint-Denis.

Les récents renforts humains accordés par la DS et la DJEPVA permettent désormais à la DRAJES de donner sa pleine mesure dans ce domaine.

Chacun des inspecteurs et des personnels techniques et pédagogiques sera missionné dans le cadre des plans de contrôle annuel de façon à renforcer la sécurité du public et répondre aux objectifs assignés par la Direction des sports et la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative. Des modalités d'accompagnement et d'animation du collectif de travail seront mise en place pour étayer cette montée en puissance.

Cette mission requiert une forte réactivité et des qualités relationnelles et d'écoute aigues (auditions des victimes). Un accompagnement renforcé de la part des directions d'administration centrale semble très opportun : à l'instar de ce qui a été proposé pour les collègues des DROM Guadeloupe, Martinique et Guyane, un temps de formation conjoint Réunion-Mayotte est vivement souhaité.

Le partenariat engagé par le pôle sport de la DRAJES avec Colosse aux pieds d'argile depuis 2020 qui s'est traduit par l'implantation de la première antenne de l'association en Outre-mer a pour effet vertueux d'amplifier la libération de la parole parmi les victimes de violences sexuelles et donc de multiplier mécaniquement les signalements auprès de la DRAJES. Ce partenariat a vocation à être approfondi et étendu avec les acteurs de la formation, du service civique et les intervenants des accueils collectifs de mineurs. L'objectif principal étant de démultiplier les ateliers de sensibilisation sur le territoire (à ce jour près de 6000 mineurs et 3000 majeurs ont été sensibilisés) ainsi que de proposer des temps d'échanges avec les dirigeants sportifs et les acteurs du champ de la jeunesse sur les prérogatives de police administrative et ses mécanismes propres.

### **Garantir un cadre sécurisé des ACM (taux de contrôle, honorabilité, mesures de police administrative, etc.)**

La protection des mineurs accueillis en temps de loisirs, notamment durant les vacances et mercredis, constitue une mission toute prioritaire. La DRAJES veille à garantir un cadre éducatif et sécurisé, respectant les normes en matière d'encadrement, d'hygiène, de sécurité et d'assurance. Les contrôles portent sur l'honorabilité des intervenants ainsi que sur les structures elles-mêmes. En 2025, 80 accueils collectifs de mineurs (ACM), soit 8%, devront être contrôlés, avec une cible portée à 10 % en 2026. Les ACM présentant des risques particuliers sont prioritairement visés : nouveaux organisateurs, directeurs stagiaires, activités à risques, accueils de mineurs en situation de handicap, ou ayant fait l'objet de signalements.

Des mesures administratives sont prises en cas de risque sur la santé physique ou morale des mineurs. Par ailleurs, une approche transversale permettra d'aborder le sujet de la sécurité des mineurs de manière globale car les ACM sont au croisement de l'animation volontaire, des formations et certification de l'animation et du sport ainsi que des métiers en liens avec les activités physiques et sportives.

Par ailleurs, la DRAJES contrôle la qualité des missions de Service Civique, avec 7 contrôles ciblés en 2025, notamment autour du sport et de l'intermédiation.

### **Garantir un cadre sécurisé pour la pratique sportive (dopage, trafics, inspection contrôle, habilitations...)**

La concentration dans ce territoire insulaire d'« environnements spécifiques » tels que définis par le code du sport (océan, eaux-vives, montagne, cavités), d'activités physiques ou sportives accidentogènes et de conditions de pratiques atypiques et uniques en France (randonnée en milieu tropical et volcanique, activités nautiques dans le contexte du risque requin, randonnées subaquatiques pour l'observation des baleines, spéléologie en tunnels de lave) suppose une expertise réglementaire très spécifique. Cela implique également une veille constante et des actions de médiation pour atténuer les conflits d'usage et pour in fine, garantir sécurité physique et morale des pratiquants. Une attention toute particulière devra être portée sur la pratique du canyoning (sur-fréquentation de la rivière Langevin), du parapente (aire d'atterrissage à Saint-Leu) et sur la sécurisation de la pratique du surf au regard de la persistance du risque requin (accompagnement de l'association RESSAC, nouvellement créée). Enfin, la DRAJES facilitera la mise en réseau des acteurs en accompagnant le conseil départemental dans le pilotage et l'animation de la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires) dont les travaux débutent à l'heure actuelle.

Par ailleurs, la DRAJES poursuivra sa montée en charge dans sa mission contrôle de la conformité des formations (2 contrôles complets des organismes de formation sur site et sur pièces et 10 supervisions des

certifications ont été réalisés depuis 2023) pour garantir le respect des exigences réglementaires et la qualité des diplômes d'Etat délivrés par délégation du Recteur (300 par an en moyenne). Un enjeu spécifique qui, combiné à la démultiplication des formations sous l'effet des politiques volontaristes du gouvernement en faveur de l'apprentissage, avait motivé en 2023 la création d'un pôle spécialisé au sein de la DAJES (pôle Parcours de formation et d'engagement).

### **Prévenir les violences et toute forme de discriminations dans le sport, promouvoir les valeurs de la République et la laïcité, lutter contre le séparatisme et la radicalisation**

La DRAJES en partenariat avec le CROS et le CREPS reconduira en 2025 et dans les années suivantes, des séquences de sensibilisations sous la forme de tables rondes sur l'ensemble de ces thématiques à enjeux. Ainsi, sont programmées des tables rondes sur les sujets suivants : laïcité-fait religieux dans le sport, lutte contre les discriminations homophobes, prévention de la radicalisation et lutte contre le repli communautaire.

Ces séquences visent à sensibiliser les acteurs (dirigeants, entraîneurs, et arbitres), à leur permettre de mieux appréhender les éventuelles situations conflictuelles ou à risques et à leur apporter des outils et des réflexes pour agir en bonne posture selon la réglementation en vigueur. Ces séquences ont aussi pour objectif de leur faire prendre conscience de ces dérives pour lesquelles, bien souvent, le déni s'exprime en première intention.

En vue de renforcer la sécurisation des pratiquants, la DRAJES poursuivra des actions de sensibilisation et de prévention du dopage et des conduites dopantes ainsi que la lutte contre le trafic des produits dopants, et le ciblage des contrôles pour le compte de l'AFLD.

Enfin, la DRAJES restera impliquée au sein de la CLIR, de la CRAPF et du Carré Régalien en liens avec les IA IPR EVS.

### **Axe 6 (thème à l'initiative de la région académique) : la coopération internationale dans la zone de l'Océan Indien**

Au niveau de la zone Océan Indien, l'intervention de la DRAJES répond à des engagements internationaux de la France au long cours qui s'inscrivent dans le cadre multilatéral et inter-étatique de la Commission de la Jeunesse et des Sports de l'Océan Indien (CJSOI) depuis 1988. Elle agit en liens étroits avec la Mission diplomatique dans un souci d'efficacité et de cohérence.

Il s'agit ici de poursuivre notre effort de pédagogie et de conviction dans l'objectif de faire reconnaître ce champ d'intervention comme incontournable et stratégique. L'enjeu consiste également, dans une logique de différenciation, à officialiser et pérenniser cette mission de fait dévolue à la DRAJES de La Réunion (cet enjeu a été proposé dans le cadre du 2ème CIOM). Une telle reconnaissance passe dans la mesure du possible par :

- un « soclage » budgétaire pérenne de ce qui pourrait ainsi devenir une ligne de crédits à part entière des BOP 219 et 163 (pour le financement des actions entreprises dans le cadre de la CJSOI) et de l'ANS (jeux des îles). Cette évolution permettrait d'une part d'inscrire dans la durée cette mission de coopération autour des sujets jeunesse et sport et d'autre part d'anticiper les événements cycliques impliquant la participation de délégations réunionnaises aux Jeux des îles et aux Jeux des Jeunes de la CJSOI notamment qui appellent des moyens financiers que les seuls crédits de droit commun territoriaux (d'ailleurs non dédiés à cet effet) ne sauraient couvrir. Ce « soclage » constituerait un gain de temps et d'énergie considérable mais aussi un gage de crédibilité vis-à-vis de nos partenaires locaux (mouvement sportif et collectivités) et des états voisins membres de la CJSOI. A cet égard, le financement inédit à hauteur de 250 000 euros (en lieu et place de l'ANS) consentis par la Direction des sports pour le pilotage de la délégation réunionnaise aux jeux des jeunes 2025 de la CJSOI marque incontestablement une avancée majeure qu'il convient de saluer.
- un mandat clair assigné par les autorités de tutelle qui positionne clairement la DRAJES dans cet environnement à forte teneur diplomatique et géopolitique.

L'action de la DRAJES dans ce domaine sera valorisée lors de la prochaine Conférence européenne sur la Jeunesse à Malte fin mai 2025. L'objectif principal de cet événement inscrit dans un cadre de coopération internationale est de promouvoir l'autonomisation des jeunes, leur participation active aux politiques

publiques et l'inclusion. Il s'agit également d'établir une feuille de route européenne pour améliorer l'efficacité des politiques publiques et assurer leur durabilité.

Par ailleurs, dans un souci d'efficacité et de cohérence autour des enjeux de coopération internationale et de rayonnement de la francophonie dans le monde, la DRAJES cherchera à renforcer ses collaborations avec la DRAREIC et la Commission de l'Océan Indien (COI).

Au plan institutionnel, il apparaît opportun de porter cet enjeu dans le cadre du second Comité Interministériel des Outre-mer.